

## → Réforme des retraites

# Travail en bibliothèque : et si on parlait pénibilité...

Beaucoup voit le travail en bibliothèque comme un travail où la pénibilité n'existerait pas. Pourtant les conditions de travail ne sont pas aussi idylliques qu'on puisse le penser. Celui qui n'a jamais transporté ou rangé des livres toute la journée, ou fait un mouvement de collection ou encore exercé le travail de catalogueurs qui travaillent de longues heures sur leur écran, celui-ci ne connaît vraiment pas notre métier. En outre, les conditions de travail quotidien seront évidemment aggravées par l'âge, sans cesse repoussé du départ : 64 ans minimum en ligne de mire que nous promet Emmanuel Macron. A-t-il déjà entendu parler de TMS (troubles musculo-squelettiques) que nombre d'entre nous connaissent en fin de carrière ? Alors, avant de parler de repousser l'âge de départ en retraite, il est urgent de revoir nos conditions de travail car cela aura sans nul doute des conséquences sur l'espérance de vie en bonne santé qui selon l'Insee en 2020 n'est que de 64,4 ans pour les hommes et 65,9 pour les femmes. Les ouvrier.es et employé.es étant les plus touché.es par une limitation des activités au quotidien : un quart des employé.es sont déjà en incapacité la première année de leur retraite.

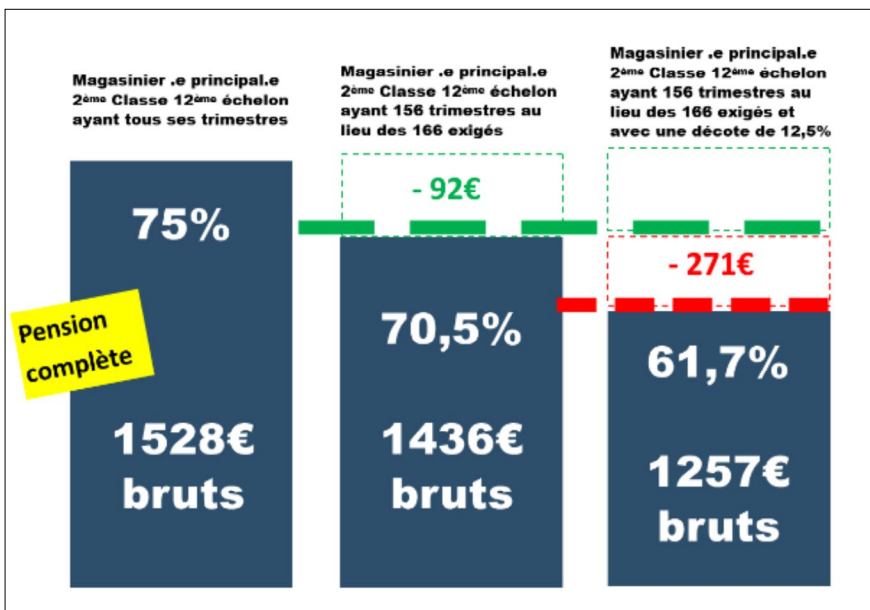
Mais notre refus de cette contre-réforme est beaucoup plus large que la seule question de la pénibilité. La question de la carrière est fondamentale car notre filière, comme beaucoup dans la fonction publique d'Etat, est sans peu de perspective, principalement pour la catégorie C. Depuis le début des années 2000, le tassement de la grille a pour consé-

quence, que très régulièrement les premiers échelons de la catégorie C se trouve en dessous du SMIC, suite aux augmentations régulières de ce dernier. La décennie du gel du point d'indice n'a fait qu'accentuer ce processus pour arriver en 2022 qui conduit à ce que même le 1<sup>er</sup> échelon des BIBAS s'est retrouvé en dessous du salaire minimum. Donc avant même, de faire une réforme des retraites, qui d'ailleurs ne s'imposait nullement, c'est bien la question des salaires qu'il faudrait que notre gouvernement empigne. Un bibliothécaire français est payé 4,5 fois moins qu'un suisse ou 2,5 fois moins qu'un allemand.

Devenir bibliothécaire, c'est souvent subir de nombreuses années de précarité, de contractualisation avant de réussir le concours ou d'être titularisée en catégorie C ou en B, rarement en A. Nous devons pouvoir bénéficier d'une carrière linéaire qui prend principalement en compte l'expérience et l'ancienneté. La réalité, c'est de plus en plus de contractuel.les, peu d'évolutions et encore moins de reconnaissance de l'expertise. Avec l'allongement de la carrière et les projets de contre-réforme des retraites récurrents, il devient difficilement envisageable de se projeter dans le métier à long terme.

Les bibliothécaires comme tous les fonctionnaires ont subi depuis 1987 les régressions engendrées par toutes les contre-réformes. Ces contre-réformes portent toutes sur la modification des paramètres de calcul de la pension. Pour le SNASUB-FSU, pour les bibliothécaires comme pour tous les fonctionnaires, **64 ans c'est NON !**

Christian Viéron-Lepoutre



Depuis 2006, une pénalité est mise en place